

DIAGNOSTIQUEUR ACCESSIBILITE HANDICAPES DANS LES ERP et LES LOGEMENTS pour MAINTIEN A DOMICILE



Objectifs :

- Acquérir des connaissances sur les déficiences et les besoins pour les quatre familles de handicap, afin de réaliser des diagnostics d'accessibilité.
- Utiliser une méthodologie pour réaliser un diagnostic accessibilité handicapés en tenant compte de difficultés rencontrées, techniques, financières ou organisationnelles.
- Savoir rédiger les documents réglementaires.
- Connaître les solutions technologiques innovantes, les produits efficaces et pertinents.
- Comprendre les 2 dispositifs mis en place par le gouvernement :
 - Le **Fonds Territorial d'Accessibilité** qui permet aux propriétaires d'ERP de bénéficier la prise en charge de 50% des travaux de mise en conformité et du Diagnostic
 - Le **Dispositif MaPrimeAdapt'** qui permet de bénéficier la prise en charge de 70% du coût des travaux d'adaptation des logements pour le maintien au domicile des personnes de plus de 70 ans sans condition, mais également 100% coût du diagnostic.
- Ces 2 dispositifs constituent une véritable opportunité car ils demandent de faire réaliser un diagnostic d'accessibilité



Durée :

28 heures



Pré-requis :

Niveau IV de l'Éducation nationale ou équivalent



Maximum 6 stagiaires



100% à distance



Évaluation des acquis :

QCM en fin de stage



Pédagogie :

- Notre pédagogie s'appuie sur des méthodes actives adaptées à la formation des adultes en s'appuyant sur des moyens audio-visuels.
- Dès l'ouverture du cycle de formation, un support pédagogique dématérialisé est remis à tous les participants, pour leur permettre de suivre le déroulement de l'action de formation



Déroulement :

Formation en visio conférence via plateforme ZOOM

Le formateur est très expérimenté dans le domaine du Handicap, il est équipé de tout le matériel nécessaire à la bonne exécution des formations.

Moyens mis à disposition :

- Didacticiels pour l'enseignement
- Chaque stagiaire reçoit un manuel de formation adapté à la formation et contenant les documents concernant la législation et la réglementation concernant l'Accessibilité Handicap
- Visionnage de vidéos contextualisées dans l'environnement réel ou simulant des cas concrets de travail



Handicap :

Un référent handicap permanent au sein de notre organisme prend en charge toute demande afférente au Handicap

 Contenu de la formation :

JOUR 1 : PRESENTATION DU STAGE

- Contexte global de la réglementation.
- Les besoins à satisfaire des principaux types de handicap.
- Les besoins des personnes handicapées en matière d'accueil.
- Le cadre réglementaire relatif à la loi Accessibilité du 11 Février 2005,
- Examen de l'encadrement législatif et réglementaire :
 - Evolution de la réglementation
 - Champ d'application, objectifs et délais de mise en œuvre

JOUR 2 : LES TEXTES LEGISLATIFS ET REGLEMENTAIRES

Cadre technique accessibilité du bâti existant

La continuité de la chaîne de déplacement.

- La signalétique
- Les éclairages
- Le stationnement
- Les cheminements extérieurs
- Les ressauts, les dénivelés et les pentes
- Les portes d'accès et les portes intérieures
- L'accueil et les salles
- Les circulations intérieures horizontales
- Les sanitaires mis à la disposition du public
- Les escaliers, ascenseurs et élévateurs
- Les chambres et salles d'eau aménagées
- Le cas particulier des cabinets de profession libérale
- Le cas particulier de locaux comportant des cabines d'essayage, des vestiaires,
- Le cas particulier d'équipements sportifs (gradins, piscines...)

JOUR 3 : ETUDES ET CONTRAINTES ARCHITECTURALES

- Accessibilité et sécurité incendie
- Les préconisations.
- Estimations des coûts de travaux et/ou devis
- Les dérogations.
- Principe de rédaction du rapport de diagnostic ERP
- Rédaction des documents règlementaires Suivi des Ad'AP, Déclaration de travaux, Registre Public d'Accessibilité...

JOUR 4 : CAS LOGEMENTS

Connaître la réglementation liée aux logements :

- Accès extérieur et intérieur, éclairage et commandes
- Sanitaires, cuisine, circulations
- Règles d'éligibilité aux aides (Anah, caisses de retraite)
- Les dispositifs gouvernementaux :
 - Le **Fond Territorial d'Accessibilité**
 - **MaPrimeAdapt'**
- Obligations et responsabilités des diagnostiqueurs
- QCM final